



Rapport
aux membres
2021



Rapport aux membres 2021

2021 a encore été rythmée par les vagues de la pandémie Covid-19 qui ont perturbé nos vies et nos activités, aussi bien sociales que professionnelles. L'impact des reports d'événements ne se mesurera sans doute que sur le long terme.

Après avoir revisité son logo et son identité visuelle en 2020, Curalia a poursuivi sur la voie des réformes en modifiant ses statuts.

Ces nouveaux statuts traduisent l'ouverture de Curalia à l'ensemble des prestataires de soins. Les associations professionnelles représentatives des différentes professions peuvent devenir membre effectif et proposer des candidats au Conseil d'Administration. Plus que jamais, Curalia signifie bien alliance de prestataires de soins.

Les autres changements adoptés concernent le fonctionnement de l'association et notamment le recours à la communication électronique dans la relation avec les membres. Ce mode de communication est utilisé pour la première fois à l'occasion de la convocation de l'Assemblée Générale de ce mardi 24 mai 2022.

Compte de résultats

Evolution de l'encaissement.

La mise en place de la procédure digitalisée pour l'obtention du statut INAMI n'a pas encore abouti au retour de la régularité dans le paiement des primes.

Pour certains prestataires de soins, l'INAMI avait eu en 2020 du retard pour le paiement du statut social et ce pour un total de 1,1 mio EUR. Ces primes sont reprises dans l'encaissement de 2021 et expliquent en bonne partie l'augmentation de l'encaissement.

La procédure pour l'année de prime 2020 a été marquée par l'application de la procédure digitalisée pour les dentistes et les médecins pour la première fois, mais aussi par les discussions sur la fixation d'un seuil de prestations adapté pour tenir compte de l'impact de la pandémie sur l'activité des prestataires de soins pendant cette année. Les seuils d'activité ont finalement été abaissé d'un pourcen-

tage différent pour chaque profession. Malgré l'abaissement de ce seuil d'activité, pour les kinésithérapeutes, le nombre de bénéficiaires du statut social INAMI pour 2020 est en nette baisse (-13%) ce qui a un impact négatif sur l'encaissement de Curalia de plus d'un million d'euros. Malgré cela, l'encaissement INAMI a connu une croissance de 6,4%.

Les primes versées par les membres ont connu une légère croissance pour revenir quasiment à leur niveau d'avant la pandémie.

Curalia a adapté sa structure tarifaire en diminuant fortement les frais d'entrée sur les primes (Contrats CuraNova: maximum 2,95%) afin de renforcer l'attractivité des contrats Curalia. Ce changement semble avoir été perçu par certains membres qui en ont tiré parti, notamment pour les Engagements Individuels de Pension, mais l'impact positif de ce changement devra encore être rappelé à l'ensemble des membres.

COMPTE DE RÉSULTATS

(en '000 EUR)

	2021	2020	2019
Primes brutes	39.248	37.714	39.000
Résultat de placements	11.814	17.930	29.437
Paiements aux membres (charge des sinistres)	-25.878	-24.238	-30.634
Variation de la provision d'assurance «vie»	-18.787	-16.893	-32.782
Frais d'exploitation	-5.478	-5.263	-5.291
Variation du fonds pour dotations futures	1.500	-6.300	-1.600
Autres produits et charges	-25	166	-515
Frais exceptionnels	0	-50	4.500
Impôts	-4	-785	-15
Résultat de l'exercice	2.390	2.281	2.100

Résultats de placements

Les marchés d'actions ont connu une hausse importante en 2021, alors que les marchés obligataires ont été marqués par une augmentation des taux d'intérêt. Ainsi, le taux de l'OLO belge à 10 ans est redevenu positif en fin d'année alors qu'il était encore nettement négatif un an auparavant.

Le résultat financier est en baisse par comparaison avec l'exercice précédent. Les plus-values importantes réalisées sur le portefeuille d'actions n'ont que partiellement compensé la baisse des revenus d'obligations suite au rééquilibrage du portefeuille d'investissement en 2020 et un résultat négatif de la structure de couverture du portefeuille d'actions.

Charge des sinistres

Les paiements aux membres ont augmenté de 1,6 mio EUR en 2021. Les capitaux et rentes versés aux membres suivent l'évolution démographique : le nombre de rentiers et le montant des rentes diminuent alors que les capitaux payés aux membres au moment de leur pension légale augmentent.

Le recours aux garanties de solidarité (capital décès complémentaire, invalidité, indemnité journalière en cas d'incapacité) a augmenté en 2021 dans la continuité des effets de la pandémie.

Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation sont en légère augmentation, notamment en raison du recrutement de collaborateurs en vue de renforcer la stratégie Lifecycle et d'un soutien au niveau actuariel. En 2019, Curalia a débuté le développement d'un nouvel outil de gestion qui accélérera entre autres la digitalisation des processus. L'implémentation a été retardée et cet outil sera disponible en 2022.

Actif

ACTIF

(en '000 EUR)

	2021	2020	2019
Placements	631.654	581.922	555.812
Valeurs disponibles	11.625	20.300	16.204
Créances et compte de régularisation	13.173	32.318	33.774
Total actif	656.452	634.540	605.790



Portefeuille

Les marchés d'actions ont connu une hausse importante en 2021, avec une hausse de la volatilité qui s'est manifestée par des épisodes de correction.

Les marchés obligataires ont été marqués par une remontée des taux. L'obligation belge à 10 ans affichait fin 2021 un taux positif (0,09%) alors que ce taux était nettement négatif (-0,34%) un an plus tôt. Poussés par la remontée de l'inflation les taux ont continué à augmenter en ce début 2022.

Curalia a vendu une partie de son portefeuille obligataire. Le produit de la vente a été réinvesti dans des fonds de prêts hypothécaires, dans un fonds d'infrastructure et un fonds d'obligations d'entreprises scandinaves.

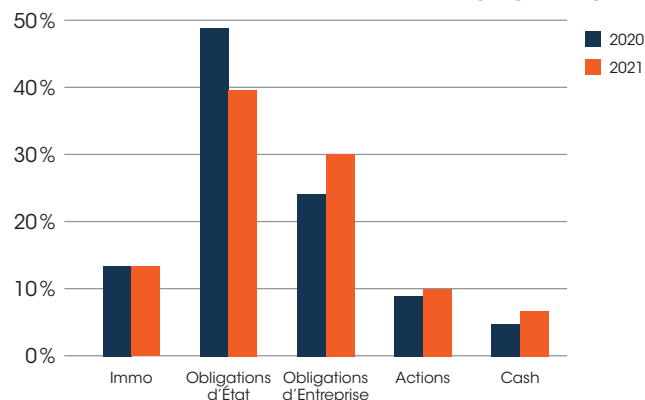
Pour une obligation pour laquelle une incertitude existe sur son remboursement, une moins-value complémentaire de 2,4 mio EUR a été comptabilisée.

Le portefeuille immobilier a fait l'objet d'un screening pour tenir compte des nouvelles conditions de marché résultant de la crise Covid. Le processus de vente d'un bâtiment à Courtrai, au travers de la cession de la société qui en est propriétaire, a été finalisé fin 2021.

La valorisation des bâtiments par un expert indépendant, effectuée tous les deux ans a mené à la comptabilisation de moins-values à concurrence de 0,8 mio EUR sur certaines sociétés immobilières.

En 2021, 65 avances sur polices, pour un montant de 2,5 mio EUR ont été accordées à des membres qui ont ainsi mobilisé leur épargne pour financer un projet immobilier, qu'il s'agisse de l'achat d'un nouveau bien ou de la rénovation d'un bien dont ils étaient déjà propriétaires.

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE



Passif

Réserves techniques

Les réserves techniques augmentent en fonction des primes payées et des intérêts capitalisés. Cette hausse est diminuée des paiements, assez élevés, de capitaux aux membres qui prennent leur pension.

PASSIF

(en '000 EUR)

	2021	2020	2019
Capitaux propres et prêt subordonné	52.702	50.454	48.350
Fonds dotations futures	7.300	8.800	2.500
Provisions techniques	585.279	564.681	547.957
Dettes et autres provisions	11.171	10.605	6.983
Total passif	656.452	634.540	605.790





Conclusion

Pour 2021, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale :

- D'accorder une participation bénéficiaire (0,8%) aux contrats CuraNova et aux contrats épargne pension et Epargne à Long Terme, de manière à garantir un rendement de minimum 1,40% à ces contrats. Ce rendement figure toujours parmi les rendements les plus élevés du marché de l'assurance.
- D'affecter le résultat positif (2,4 mio EUR) aux réserves disponibles, après l'octroi d'un dividende de 1,40% aux membres fondateurs, afin de continuer à renforcer les fonds propres de l'association.

Pour 2022, le Conseil d'Administration a décidé de garantir un taux minimum de 0,55% NET pour l'épargne constituée et les nouvelles primes versées sur les contrats CuraNova.

Le Conseil d'Administration tient à remercier les membres, les associations professionnelles, le personnel et le Comité de Direction pour leur engagement autour du projet Curalia.

Signé :

*Filip Babylon (Flandre Occidentale), Marie-Françoise Barbay (Namur),
Karel Buelens (Anvers), Jan Depoorter (APB), Michel Dony (Liège), Nicolas Echement
(Luxembourg), Geert Fastre (Limbourg), Erik Haghedooren (Brabant flamand & Bruxelles),
Geert Heungens (Flandre Orientale), Luc Morel (Hainaut), Charles Ronlez (APB),
Francis Van der Maren (Brabant Wallon & Bruxelles), Luc Vermeeren (Axxon), Patrick Wérrion (Axxon),
administrateurs représentant les membres
Philip Neyt, administrateur indépendant.*

*Martine Buyens, Caroline De Blicq, Eddy Belmans, Pierre Vossen,
administrateurs membres du Comité de Direction
Erwin Vogeleer, membre du Comité de Direction*

Alain Craps, Directeur Curalia Brokers

*Conformément à l'AR du 24/9/2006 portant approbation du règlement CBFA du 9/7/2002, les mandats exercés par les administrateurs
et dirigeants de Curalia dans d'autres entreprises sont rendus publics sur www.curalia.be*

*Commissaire: Deloitte, Réviseurs d'entreprises, représenté par Dirk Vlamincx et Bianca Chang, commissaires agréés,
Actuaire: Dennis van Giezen, actuaire agréé, Willis Towers Watson.
Audit interne: Ernst & Young.*

*Le commissaire remettra une opinion sans réserve sur les comptes annuels de l'exercice 2021.
Ceci est une version abrégée du rapport annuel 2021, le rapport complet et les comptes annuels
sont consultables par les membres au siège social.*